

## Du « mangeur » d'aloses au carpiste sportif : esquisse d'une histoire de la pêche amateur en France?

Carole Barthélémy

Sociologue, Laboratoire Population, Environnement, Développement, UMR 151 IRD, université de Provence, Centre Saint-Charles, case 10,  
13331 Marseille cedex 3.  
carolebarthelemy@aol.com

Coexistent, dans la partie la plus au sud du cours du Rhône, d'Avignon à la mer, deux pratiques de pêche amateur opposables en bien des points : la pêche de l'alose dite au « carré » ou au filet, qui se pratique depuis une barque, essentiellement destinée aux gourmets de ce poisson migrateur, et la pêche de la carpe « no kill », signifiant le fait que le carpiste ne tue jamais le poisson capturé<sup>1</sup>. Il suffit de regarder ces deux types de pêcheurs pratiquer leur loisir pour se laisser aller, dans un premier temps, à vouloir comparer deux pratiques de pêche sous le signe de l'opposition entre « tradition » et « modernité ». La pêche de l'alose, pratiquée à l'aide de barques remodelées avec des matériaux de récupération selon le savoir-faire du pêcheur et essentiellement destinée à la consommation alimentaire du poisson, représenterait une pêche « traditionnelle » des bords du Rhône. Au contraire, le carpiste avec son attirail technique et sophistiqué, un détecteur à touches électronique, un écho-sondeur, des cannes moulées en kevlar et qui considère la pêche comme un sport où s'engage un combat avec le poisson, relèverait d'une nouvelle pratique de la pêche amateur sportive et résolument « moderne ».

Mais cette opposition peut être rapidement nuancée lorsque le sociologue emprunte la démarche de l'historien et veut retracer l'histoire de ces deux types de pêche amateur. La pêche de l'alose au carré et la pêche de la carpe no-kill s'inscrivent effectivement dans une histoire ; une histoire des techniques mais aussi des relations que notre société a entretenues ou entretient avec cet animal particulier que représente le poisson et, de manière plus générale, avec les cours d'eau.

Cet article propose, après avoir présenté les principales caractéristiques de chaque type de pêche envisagée, de retracer leur histoire afin de mieux comprendre comment coexistent, au final, deux rapports antagonistes à la nature : l'un reposant sur la représentation sociale<sup>2</sup> d'une « nature-ressource », accordant au poisson un statut d'aliment, l'autre sur la représentation d'une « nature-ludique », faisant de la carpe un partenaire de jeu. Cet antagonisme démontre également que le changement social que pourraient induire, dans les pratiques de pêche contemporaines, les préoccupations environnementales n'agit pas de manière radicale et suppose un double mouvement : le maintien de pratiques de prédation et l'avènement de pratiques considérées, par les carpistes, d'« environnementales ».

### 1. Entre « pêche alimentaire » et « pêche ludique » : un clivage identitaire au sein des pêcheurs amateurs

La comparaison entre la pêche de l'alose et la pêche de la carpe no-kill montre le rôle majeur que tient, dans le rapport à la nature, la question de la consommation alimentaire des ressources piscicoles prélevées. L'acte alimentaire ou son refus participent ainsi de la construction d'identités parmi les pêcheurs qui se reconnaissent dans des techniques de pêche très variées. Envisageons, dans un premier temps, le processus identitaire à l'œuvre au sein des pêcheurs d'aloses.

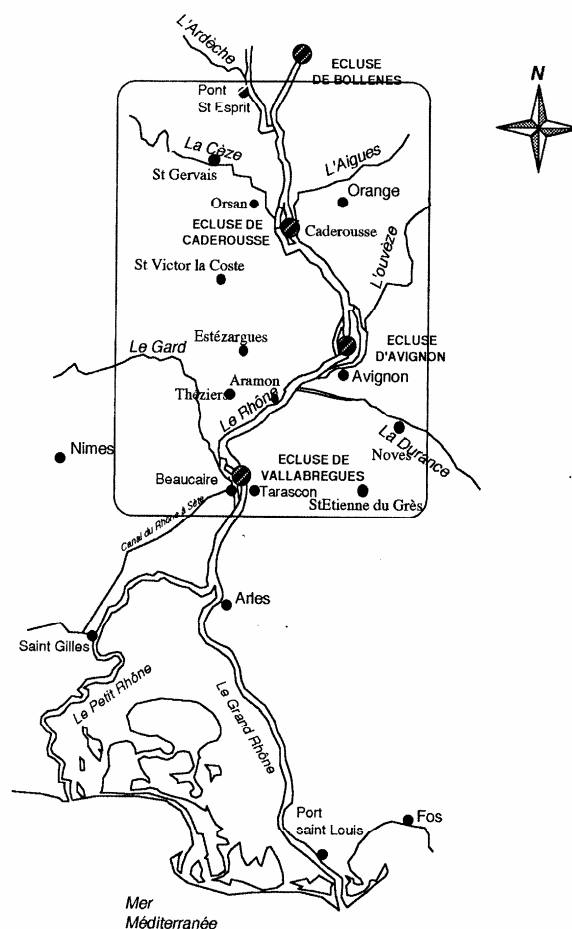
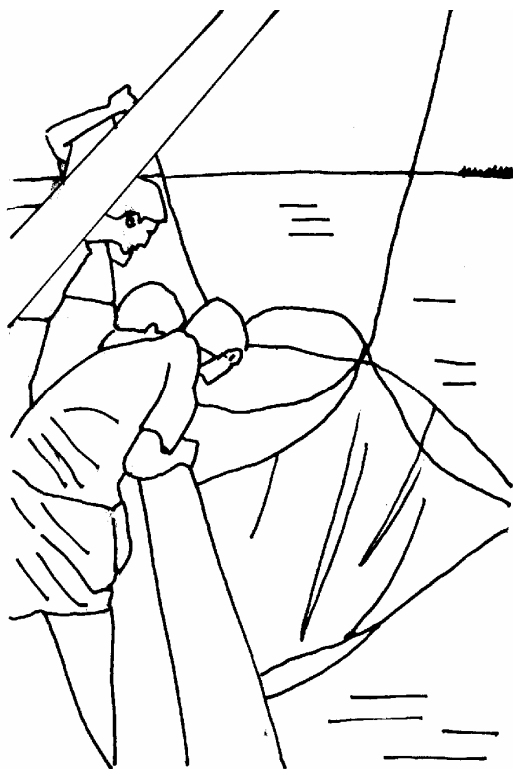
<sup>1</sup> Cette recherche a fait l'objet d'une thèse en sociologie de l'environnement réalisée au sein de l'équipe DESMID (Dynamiques Ecologiques et Sociales en Milieux Deltaïques) Arles / CNRS UMR Espaces -Université de la Méditerranée - Aix-Marseille II (Barthélémy, 2003).

<sup>2</sup> Nous empruntons à Denise Jodelet la définition de la notion de représentation sociale : « C'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social... On reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales » (1989, p. 53).

### 1.1. Les « mangeurs » d'aloses ou les pêcheurs d'un lieu

L'alose, poisson migrateur qui remonte chaque printemps le Rhône pour frayer, attire la convoitise de pêcheurs amateurs répartis le long du fleuve depuis la mer jusqu'au premier aménagement hydroélectrique représentant un obstacle à la migration, que représente l'usine-écluse de Vallabrègues construit par la Compagnie nationale du Rhône en 1973. À l'aval de cet équipement, se concentrent, chaque saison, une vingtaine de barques équipées d'un filet fixe appelé « carré » réglementé à 25 m<sup>2</sup> de superficie (ci-dessous). Le nombre de pêcheurs s'élève, quant à lui, à une trentaine car l'engin de pêche relève, le plus souvent, d'une propriété collective rassemblant, comme ils se nomment, des « collègues ». La licence de pêche et les frais du matériel sont ainsi partagés entre deux, trois voire six pêcheurs marquant ainsi la forte signification collective associée à ce type de pêche.

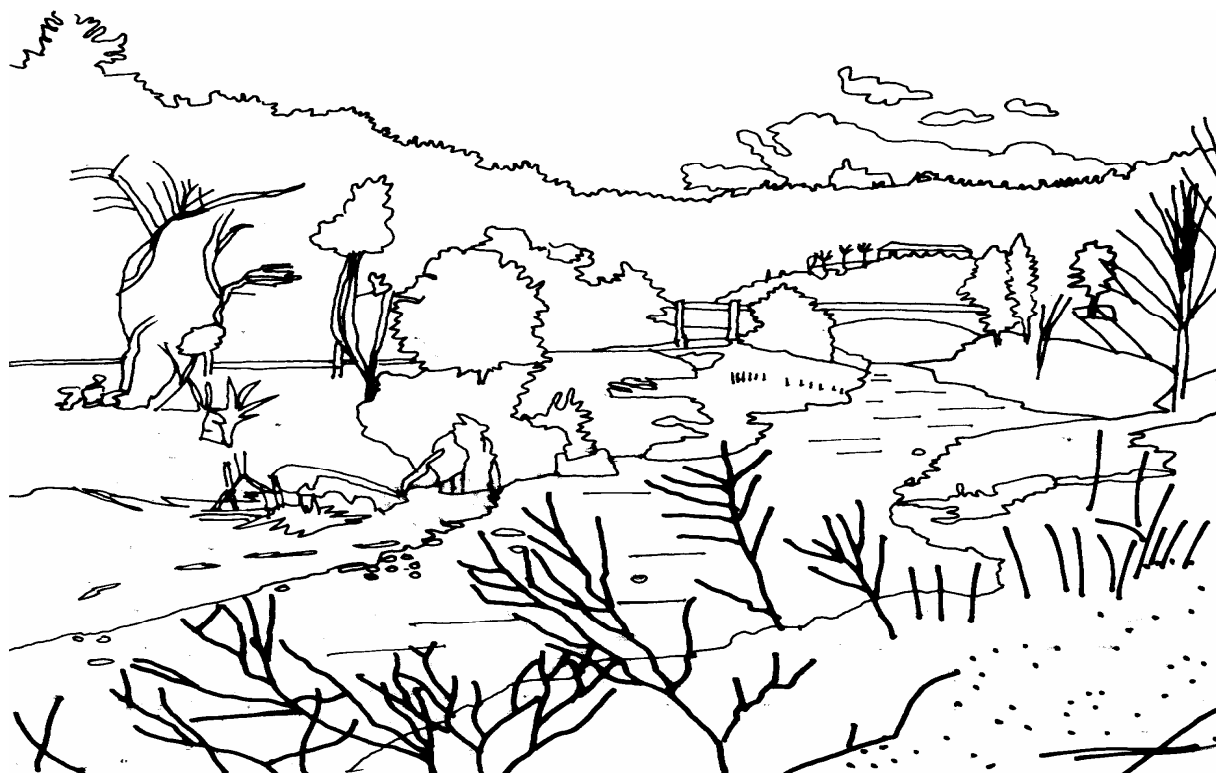
En effet, la pêche de l'alose s'insère dans une succession d'usages de diverses ressources naturelles scandant la vie des pêcheurs : la pêche au printemps, la chasse à l'automne, notamment la



chasse du sanglier à la battue, également pratiquée en équipe et, périodiquement, la cueillette.

La pêche de l'alose s'inscrit ainsi dans un processus de « naturalisation du social » comme une forme d'adaptabilité de la pratique de loisir aux milieux naturels (Barthélémy et Nicolas, 2002). De plus, ces pratiques prennent place dans une micro-région bordée par le Rhône à l'est et s'étendant à l'ouest du fleuve entre deux affluents de sa rive droite, le Gardon et la Cèze (carte ci-dessus).

Les pêcheurs d'aloses appartiennent à un même territoire fluvial qui correspond aussi à l'appréciation culinaire de l'alose. Selon eux, l'alose n'est consommable qu'à son arrivée en aval d'Arles après avoir été suffisamment « dessalée » et atteint un statut de poisson d'eau douce. De plus, si l'on s'intéresse à la provenance des consommateurs rencontrés au bord du fleuve ou auprès des restaurateurs et commerçants locaux, on se rend compte qu'elle est similaire à l'origine géographique des pêcheurs. La pêche de l'alose est indissociable de son appréciation culinaire, elle-



même indissociable de son inscription territoriale ; il s'agit d'une identité « culinairement territoriale » et vice-versa.

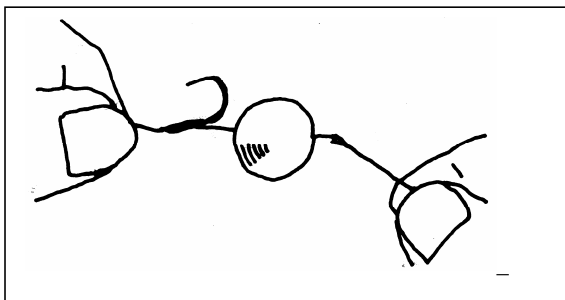
Ce processus identitaire concerne un milieu social aux contours bien délimités<sup>3</sup>. Tout d'abord, c'est une pratique exclusivement masculine. La majorité des pêcheurs sont âgés (les trois quart ont plus de 60 ans), vivent dans une commune rurale (la moitié vivent dans une commune de moins de 5 000 habitants) et appartiennent à des milieux socioprofessionnels populaires (la majorité des pêcheurs occupaient des emplois d'ouvriers qualifiés). On retrouve dans la pratique de la pêche de l'aloise, nombre de traits communs déjà révélés dans la pratique de la chasse : la prégnance du mode de vie rural, des pratiques masculines et populaires et le fort sentiment d'appartenance à un territoire (Bromberger et Lenclud, 1982 ; Bromberger et Dufour, 1982).

## 1.2. Les carapistes sportifs ou des pêcheurs « respectueux de la nature »

Si l'identité des pêcheurs d'aloses repose sur le couple « territoire/consommation alimentaire », celle des carapistes puise ses racines dans un rapport particulier établi envers le poisson associé à l'idée du jeu. Ces pêcheurs font de la pêche un sport où doit s'instaurer un moment intense entre la carpe et eux. Le combat (terme utilisé par les initiés) débute lorsque le poisson est ferré et serait intensifié, dans le Rhône, par la présence d'un courant important. La taille du poisson n'est donc pas forcément proportionnelle au combat livré mais elle importe pour la constitution du trophée. En effet, chaque carpe pêchée est pesée et très souvent photographiée pour établir un tableau « de pêche ». C'est ici qu'intervient le geste du no-kill qui consiste à détacher l'hameçon des lèvres du poisson éloigné de l'appât par un fil (cette technique, appelée l'eschage au cheveu, voir ci-après, est le principe de base de la pêche no-kill) et à remettre le poisson dans l'eau. Se dessine alors la figure symbolique du sportif : le pêcheur gracie l'adversaire valeureux après un combat honorable. Il devient impossible au carpiste de tuer le poisson ainsi anthropomorphisé et le consommer reviendrait à commettre un acte anthropophage ! L'évacuation de l'acte alimentaire

<sup>3</sup> Résultats issus d'une enquête qualitative menée auprès de 30 pêcheurs d'aloses au carré (Barthélémy, 2003).

est aussi dû au fait que ces pêcheurs disent ne pas apprécier le goût de la carpe et consomment peu de poissons en général. La pêche amateur est alors associée à un véritable sport et le no-kill apparaît aussi comme la possibilité de gérer (dans le sens de maintenir) le stock piscicole. Si, pour certains, le fait de ne pas prélever les grosses carpes contribue à ne pas détériorer les ressources piscicoles (ce qui suscite un débat controversé avec les gestionnaires des milieux piscicoles), la plupart se présente comme des pêcheurs respectueux de l'environnement, en référence au no-kill, mais surtout par rapport à leurs comportements au bord des cours d'eau. Les carpistes nettoient les sites de pêche occupés, ramassent les ordures et ne veulent pas « salir ». Ainsi, l'identité carpiste repose-t-elle sur le couple de représentations suivantes : le poisson est un partenaire de jeu et la nature, un milieu qu'il ne faut pas modifier.



Cette identité est véhiculée au sein d'un milieu social masculin<sup>4</sup>, composé de jeunes pêcheurs (85 % ont entre 16 et 45 ans), urbains (47 % habitent dans des communes comprenant entre 10 000 à plus de 100 000 habitants), appartenant majoritairement à des milieux socioprofessionnels populaires (35 % sont ouvriers qualifiés, 30 % appartiennent à la catégorie des « inactifs » dont 22 % de jeunes scolaires).

## 2. Entre une pêche aux engins rurale et une pêche à la ligne urbaine : deux héritages distincts

On retrouve des traces des pêches de la carpe et de l'alose dans des écrits d'origine fort diverse concernant la pêche en eau douce : les écrits produits par les gestionnaires (principalement le Conseil supérieur de la Pêche et l'Union nationale pour la Pêche en France), les textes juridiques et administratifs, des données scientifiques et

techniques et des ouvrages souvent rédigés par des passionnés de pêche (ouvrages à caractère historique ou didactique). Si certains documents renseignent sur des écrits juridiques organisant la pêche de l'alose autour d'Avignon en 1689 (Jean, 1988) et de la carpe, puisqu'on connaît l'histoire de la cypriniculture qui s'est largement répandue en Europe dès le XIV<sup>e</sup> siècle (Digard, 1990), ils restent cependant épars dans le temps et de nature fort différente. Il faut donc, de manière certainement réductrice, tisser un lien hypothétique entre ces multiples sources pour tenter une esquisse de l'histoire de la pêche amateur. Une dernière difficulté tient à l'interprétation de ces pratiques de pêche, comme le note l'historien Alain Corbin, qui a reconstitué l'état de ce loisir durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : « La pêche à la ligne est, en outre, une pratique opaque. L'obstacle qu'elle oppose au chercheur tient à la pauvreté de l'enregistrement des désirs qu'elle inspire et des émotions qu'elle suscite. Son historien est donc contraint, pour l'essentiel de recourir au discours normatif » (1995, p. 324). Ainsi, il reste difficile de lier certaines pratiques de pêche à la notion de loisir, telle que nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire liée au temps libre et au plaisir. Nonobstant ces divers inconvénients, il me semble que les pêches de l'alose et de la carpe rendent parfaitement compte de deux mouvements constitutifs de la pêche de loisir hérités de deux inscriptions territoriales et de deux techniques divergentes : l'une, s'inscrivant parmi les usages ruraux des ressources naturelles telles que la chasse ou la cueillette, repose sur l'utilisation d'engins<sup>5</sup> et l'autre, plus récente, et liée à l'essor des loisirs urbains lors de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, est essentiellement axée sur la pêche à la ligne.

### 2.1. La pêche de l'alose ou le maintien d'une pêche aux engins, pratique rurale et alimentaire

Les principales sources historiques traitant de la pêche de l'alose concernent des pratiques de pêche professionnelles. Elles sont, le plus souvent, issues de textes réglementaires organisant le partage souvent conflictuel de la ressource. Par exemple, autour de Villeneuve-les-Avignon, en 1689, la pêche de l'alose se partageait entre des pêcheurs professionnels, qui pêchaient « au filet courant » en s'acquittant de droits de pêche, et les seigneurs de Villeneuve et l'abbé de Saint-André, qui usaient du privilège de la pêche « au coup » (Jean, 1988).

<sup>4</sup> Résultats issus d'une enquête quantitative menée auprès de 52 clubs carpistes en France, représentant 1032 carpistes (Barthélémy, 2003).

<sup>5</sup> Les engins de pêche reposent à la base sur l'utilisation d'un filet accommodé de multiples manières : filets de type traînant ou raccordés à un mât, nasses ou pièges...

Les seigneurs féodaux riverains des fleuves exigeaient des pêcheurs une redevance, en se réservant les poissons jugés rares : vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les vicomtes de Marseille, seigneurs du Bourg Neuf d'Arles, s'octroyaient les premières belles aloses et s'honoraient d'un « droit à l'esturgeon », puisque le premier esturgeon mâle capturé dans le Rhône leur revenait de droit<sup>6</sup> (Vial, 1904). Les sources historiques recèlent aussi des conflits liés à l'appropriation illicite de lieux de pêche appartenant aux domaines seigneuriaux ou confiés aux « maîtres pêcheurs », rendant compte de pratiques de pêche exercées par de simples usagers à des fins alimentaires ou d'appoint économique, pratiques dont l'exercice dans l'illégalité reste effectivement très difficile à cerner.

De plus, la capture de l'alose est toujours liée à une pêche aux engins dont on connaît la prégnance durant l'Ancien Régime (Thibault, 1993) et dont la diversité a permis le maintien jusqu'à aujourd'hui. Les pêcheurs d'aloses contemporains ont, par exemple, adapté leur engin à l'aménagement du Rhône. La barre à terre alors utilisée, barre équipée du filet et tenue à la main, a progressivement été remplacée par un mât fixé sur une barque. Certains pêcheurs utilisaient aussi un engin un peu particulier, appelé « vire-vire » ou « vire-soulet » (« tourne-seul »). Sur une barque, deux casiers, les « sartans », étaient fixés à un axe. Placés dans le courant, les casiers étaient en rotation, plongeant tour à tour dans l'eau et les aloses prises dans ce système de nasse glissaient directement dans la barque.

La diversité de ces engins de pêche démontre le maintien de la pêche de l'alose hors du domaine strictement professionnel et liée à des activités d'appoint alimentaire ou économique, relevant alors « d'amateurs », parfois reconvertis à la vente officielle de leurs captures. La pêche de l'alose peut donc être considérée comme la persistance et la recomposition d'une activité rurale d'appropriation alimentaire et/ou professionnelle des ressources piscicoles.

---

<sup>6</sup> « Le 14 avril 1439, par les rues étroites de cailloux de Crau, un cortège monte du port d'Arles, vers la cité ; en tête des galoubets et des tambourins font un joyeux tapage, puis viennent des pêcheurs portant sur un brancard un esturgeon, un monstrueux poisson » (Vial, 1904).

## 2. 2. La pêche de la carpe no-kill ou une pratique urbaine et sportive

La pêche de la carpe no-kill renseigne sur une autre manière de pratiquer la pêche directement liée à la notion de loisir qui prend forme, en France, à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, la pêche à la ligne, en milieu urbain, connaît alors un essor sans précédent correspondant à la fréquentation des bords des fleuves<sup>7</sup>. Alain Corbin et ses collaborateurs ont montré comment, durant ce demi siècle, l'industrialisation de la société bouleverse les temps sociaux et oppose au temps travaillé, dorénavant dicté par les impératifs de production, le temps libre (1995). La société industrielle a ainsi inventé le temps des loisirs, dont la pêche à la ligne va constituer une figure emblématique. Alain Corbin note que les rives sont si surchargées « qu'il faut être un véritable champion pour réussir à prendre du poisson dans la région parisienne » (op. cit., p. 326). Les pêcheurs à la ligne commencent alors à se structurer en associations, revendiquant des lots de pêche<sup>8</sup> (Thibault, 1993). Deux types de pêche à la ligne coexistent à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : la pêche à la mouche pratiquée par une certaine élite sociale et la pêche au coup, apanage des « gens de peu » (Corbin, 1995, op. cit.).

Les premiers pêcheurs à la mouche veulent se distinguer de cette pêche au coup en donnant à leur pratique des « airs de noblesse » : pratique en eaux courantes – donc en milieu rural – et non en eaux calmes comme en milieu urbain ; captures de poissons jugés « nobles » comme le saumon et la truite par opposition aux poissons blancs ; élaboration d'une technique sportive, le maniement du fouet, au détriment d'une pratique stagnante ; principes de rationalisation élaborés dans des clubs, le Fishing Club et le Casting Club de France étant les plus connus. Quant à la pêche des « gens de peu », elle est avant tout axée sur la consommation alimentaire du poisson, comme en témoigne l'appréciation du goujon et de la friture mais elle est aussi liée au plaisir de la capture. La carpe est (déjà) jugée combative, comme en témoigne ce récit datant de 1921 : « La carpe est un poisson très malin, qui donne beaucoup de fil à retordre au pêcheur : c'est un gourmet qui est fort difficile à contenter, et qui dédaigne les appâts ou trop

---

<sup>7</sup> Il suffit de se remémorer quelques œuvres impressionnistes pour s'en convaincre.

<sup>8</sup> Aboutissant à la loi du 12 juillet 1941 qui instaure le permis de pêche.

vulgaires ou trop mal préparés. La pêche de la carpe est donc un véritable jeu d'adresse, de patience entre elle et son ennemi. Ce poisson est rusé et, de plus, a une force considérable de résistance » (Voulquin, p. 263). Par la suite, Gustave Voulquin explique la méthode de pêche de la carpe : amorcer la veille, varier les appâts à l'infini, surtout les graines et la « traditionnelle » pelote de terre glaise remplie d'asticots, se méfier de « fioles » qui aromatiseraient les pelotes, utiliser des fourches en bois pour maintenir de longues cannes.

Si certains aspects décrits ainsi en 1921 rappellent la pratique contemporaine de la pêche no-kill, comme l'association de la carpe à un poisson combattif, l'importance des appâts parfumés et l'utilisation de cannes très longues, le changement majeur apporté par les carpistes est la technique « du cheveu ». Celle-ci a été relatée, pour la première fois, en 1982 par un « nom » de la pêche amateur française, Henri Limouzin dans la revue spécialisée *La pêche et les poissons* (Audigué et Limouzin, 1990). Il décrit alors le principe de l'eschage au cheveu ou *hair-rig*, qu'il a découvert lors de séjours en Angleterre. En effet, cette technique est le fait de carpistes anglais réunis, dès les années 1950, dans l'association Pêcheurs de Carpes Record sous l'égide de Dick Walter. Les carpistes anglais ont mis au point, de la fin des années 1950 au début des années 1980, les bases de la pêche à la carpe no-kill : eschage au cheveu, bouillettes, utilisation de cannes en kevlar. En 1985, toujours le même Henri Limouzin relate la venue en France de carpistes anglais sur le lac de Saint-Cassien dans le Var, devenu depuis un haut lieu de pèlerinage pour les initiés. Ce reportage déclenche un réel engouement en France. Dès 1986, des détaillants en matériel de pêche importent et commencent à fabriquer le matériel nécessaire. L'un d'entre eux, Louis Bunel, a l'idée d'organiser des rencontres, appelées « enduro » et qui consistent en un concours de pêche étalé sur deux voire trois jours. Le premier aura lieu en 1987 à Jugon (Côtes-du-Nord). La durée de ce type de concours s'explique par le fait que les carpistes pêchent la nuit lorsque les carpes sont considérées comme plus actives. À la fin des années 1980, la pêche à la carpe no-kill est implantée en France, suscitant la création de nombreux clubs où sont

diffusées les principes techniques et moraux du no-kill.

### **En conclusion : une culture urbaine des cours d'eau ?**

Ainsi, les carpistes partagent le sentiment de véhiculer une image moderne de la pêche amateur associée à une pratique sportive et environnementale. Un bref retour en arrière permet de relativiser ce point de vue. On peut, au contraire, montrer que cette pratique s'inscrit autour de certains invariants comme le rapport à la combativité et à la prétendue voracité de ce poisson. D'une manière opposée, les pêcheurs d'aloses valorisent l'aspect traditionnel de leur pêche, alors que celle-ci se transforme en fonction, notamment, de l'aménagement du fleuve. Porter un regard historique sur ces deux pratiques de pêche amateur permet de comprendre que le titre de pêcheur moderne ou traditionnel relève plus d'actions de légitimation et d'interprétation que d'une réalité historique. Pour chaque pêcheur, il s'agit de se positionner, de « trouver sa place » en quelque sorte au travers de l'appropriation de la nature mais aussi d'interpréter son propre attachement à la pratique de ce loisir, de lui donner un sens. La comparaison entre les pêcheurs d'aloses et les carpistes montre, enfin, que la pêche amateur en France a, au moins, une double histoire. La première relève d'un usage alimentaire et professionnel des ressources piscicoles, plutôt ancrée dans le paysage rural, alors que la seconde marque un loisir à l'origine urbaine, essentiellement axé sur les notions de temps libre et de plaisir. Ce résultat tend à contredire ce que j'ai pu entendre ou lire maintes fois, concernant l'origine et la pratique essentiellement rurales de la pêche amateur. Prendre en compte son histoire urbaine permet de ne plus appréhender les pratiques de prédation comme étant le seul fait de la culture rurale et donc, de s'interroger, à la lumière de ce résultat, sur des relations à la nature (pratiques de prédation, de détente, sportives...) qui seraient portées par une culture urbaine ■

### Références bibliographiques

- AUDIGUÉ D., LIMOUZIN C., 1990. *La carpe, poisson de sport*. Bordas (Pêche moderne), Paris, 142 p.
- BARTHÉLÉMY C., NICOLAS L., 2002. Pêcheurs amateurs du fleuve à la mer. Des pratiques ordinaires de nature au défi de la gestion environnementale. *Europaea Journal des Européistes*, 1 - 2 anno VIII Naturalia, 283-301.
- BARTHÉLÉMY C., 2003. *Des rapports sociaux à la frontière des savoirs. Les pratiques populaires de pêche amateur au défi de la gestion environnementale du Rhône*. Doctorat de sociologie, université de Provence, 375 p.
- BROMBERGER C., DUFOUR A.H., 1982. Pourquoi braconner ? Jeux interdits en basse-Provence. *Études rurales*, juillet-décembre, 357-375.
- BROMBERGER C., LENCLUD G., 1982. La chasse et la cueillette aujourd'hui : un champ de recherche anthropologique ? *Études Rurales*, n°87-88, 7-35.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA PÊCHE, MINISTÈRE DU TOURISME, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, 1991. *Synthèse des résultats de l'enquête nationale réalisée sur la pêche en eau douce*.
- CORBIN A. (dir.), 1995. *L'avènement des loisirs 1850-1960*. Aubier, Paris, 471 p.
- DIGARD J.P., 1990. *L'homme et les animaux domestiques : anthropologie d'une passion*. Fayard (Le Temps des Sciences), Paris, 324 p.
- JEAN S., 1988. La pêche des aloses à Villeneuve au XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle. *Bulletin annuel de la société d'histoire et d'archéologie du vieux Villeneuve*, 321-332.
- JODELET D., 1989. Représentations sociales : un domaine en expansion. In D. Jodelet (dir.) : *Les représentations sociales*. PUF (Sociologie d'aujourd'hui), Paris, 48-78.
- THIBAUT M., 1993. Analyse historique de la mise en place des mesures de gestion des ressources halieutiques des eaux continentales. In D. Ombredane (éd.) : *Les eaux continentales françaises : une richesse à gérer*. Actes des rencontres halieutiques de Rennes, 28-29 février 1992. ENSA Rennes, 15-33.
- VIAL E., 1904. L'esturgeon du Rhône. La famille de Porcellet au XV<sup>e</sup> siècle. *Revue Félibréenne*, tome 15, 120-137.
- VOULQUIN G. ET AL., 1921. *La pêche moderne*. Encyclopédie du pêcheur. Librairie Larousse, Paris, 590 p.

